



PRÉFET DE LA RÉGION RÉUNION

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 03/11/2020

Abondement exceptionnel de la dotation de soutien à l'investissement local des collectivités territoriales # RéunionRelance

Le plan de relance annoncé par le Premier ministre le 3 septembre dernier prévoit notamment une relance de la commande publique par un abondement des subventions de l'État aux collectivités locales.

Pour La Réunion, **12,8 millions d'euros supplémentaires sont ainsi mobilisés** et permettront de **soutenir 5 projets répartis sur le territoire** :

- la construction d'une salle culturelle et ludique à Sainte-Suzanne (Bagatelle) ;
- la construction d'une école à Saint-Louis ;
- la réhabilitation de l'école primaire du centre-ville à Sainte-Rose ;
- l'aménagement d'un parc boisé à Le Port ;
- les premiers travaux de réhabilitation de la caserne de gendarmerie Beaulieu à Saint-Benoît.

Les collectivités bénéficiaires vont pouvoir concrètement lancer dans les prochaines semaines **les travaux, qui s'élèveront à 26,6 millions d'euros.**

Cette enveloppe exceptionnelle vient s'ajouter au 20,1 millions d'euros déjà versés en 2020 aux collectivités de La Réunion, au titre de trois subventions d'investissement : le Fonds exceptionnel d'investissement (FEI) la Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) et la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).

Le Fonds exceptionnel d'investissement s'élève à 10 millions d'euros à La Réunion, et permettra de soutenir 9 projets répartis sur l'ensemble du territoire. Les projets locaux soutenus sont variés.

Par exemple,

- 2 millions d'euros seront consacrés à la construction d'une cuisine centrale à l'école Raymond Mondon à Saint-Pierre,
- 960 000 euros seront dédiés à la sécurisation de la route de Salazie.

Le co-financement par l'Etat des projets locaux permettra de réaliser des projet structurants pour le territoire et d'améliorer les conditions de vie des réunionnais.

Au total, ce sont 26,4 millions d'euros qui pourront être mobilisés grâce au soutien de l'État via le FEI.

La Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) est également caractérisée par son fort effet de levier.

En mobilisant 6,9 millions d'euros, l'État soutient 10 projets qui s'élèvent à 14,8 millions d'euros. La DSIL est particulièrement destinée au soutien de projets en faveur de la transition énergétique, de la sécurisation des équipements publics, de la mobilité, du développement numérique et de la création et rénovation des bâtiments scolaires.

Par ce biais, l'Etat permet le financement de projets concrets.

Par exemple, la DSIL financera :

- 67% du projet d'installation d'une pompe à chaleur à la piscine Roland Garros au Tampon
- ou encore 80% du projet d'agrandissement de l'école Marcel Lauret à Saint Paul.

Enfin, l'enveloppe de la dotation d'équipement des territoires ruraux est de 3,2 millions d'euros. Ces 3,2 millions d'euros seront également répartis sur l'ensemble du territoire, avec plus de 20 projets prévus dans les quatre arrondissements.

Le préfet de La Réunion et les services de l'État sont mobilisés pour permettre à toutes et tous de retrouver le chemin d'une activité économique pérenne.

Contact presse

Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77

Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr

Internet : www.reunion.gouv.fr